



Alexandre MORTIER

*Vice-Président du SEDIMA*

## »» Où allons-nous ?

Brexit, accord Ceta, Mercosur, nouvelle PAC,... autant de termes et de dispositifs qui changeront l'agriculture de demain.

Avec quel argent ? Selon quelles règles ?

C'est la question que Bruxelles se pose au lendemain du départ des Britanniques de l'Union européenne.

Comment contrôler les importations de produits agricoles sur le sol européen en matière sanitaire, environnementale ou de bien-être animal, sur un simple principe déclaratif ?

Quel budget sera alloué par l'Union Européenne pour la nouvelle PAC sachant que celui de 2021 n'est pas bouclé ?

Face à ces constats, il y a un vrai risque d'une baisse des aides actuelles chez nos agriculteurs. Comment allons-nous être impactés par ces décisions ?

Les prises de décisions pour le moins étonnantes nous touchent aussi localement. « Bourguignon et fier de l'être » (comme disait la chanson)... Je prends pour exemple ma magnifique région, la Bourgogne, où l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO) envisage d'exclure de l'appellation Bourgogne des territoires tels que le Chablisien, le Chalonnais, le Mâconnais pour les plus connus. Soit 7 000 ha de parcelles délimitées en Bourgogne qui pourraient être rayés de la carte !... Ne serait-on pas en train de se tirer une balle dans le pied ?

Et nous, concessionnaires, comment devons-nous réagir face à ces défis environnementaux et sociétaux ?

Nous aurons certainement un début de réponse à notre prochain congrès, les 19 et 20 mars prochains, où des intervenants spécialisés viendront nous éclairer sur ces questions.

Nous vous attendons nombreux aux 3<sup>e</sup> SEDIMA'S DAYS dans un cadre splendide, à La Baule. Comme toujours nos travaux et échanges seront conduits dans un esprit d'ouverture et de convivialité.